

**De :** "Descoeudres Rejane (DSPE)" <rejane.descoeudres@etat.ge.ch>  
**Objet :** **RE: CGAS 4 - demande d'autorisations pour récolter des signatures en faveur du REFERENDUM contre la loi modifiant la loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10) (Manifestations à potentiel violent) du 9 juin 2011 (10615)**  
**Date :** 7 juillet 2011 16:46:09 HAEC  
**À :** Secrétariat CGAS <info@cgas.ch>  
**Cc :** "Bolle Nicolas (DSPE)" <nicolas.bolle@etat.ge.ch>, "COP Autorisations (DSPE)" <cop-autorisations@police.ge.ch>, "Villard Francis (Ville)" <francis.villard@ville-ge.ch>, "Wist Hindley (Ville)" <hindley.wist@ville-ge.ch>, "Grusso Patrizia (Ville)" <patrizia.grusso@ville-ge.ch>

---

Monsieur,

Suite à votre demande, ainsi qu'à notre entretien téléphonique du 5 juillet 2011, nous vous confirmons que la récolte de signature, lorsqu'elle est effectuée par une ou des personnes isolées (maximum de 5 personnes) en dehors d'installations fixes n'est pas soumise à autorisation, en application de l'article 5, du règlement d'exécution de la loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10.01).

Néanmoins, si certaines de vos équipes souhaitent installer une table, des tréteaux, etc, nous vous laissons le soin de déposer auprès de notre département, ainsi qu'auprès de la commune concernée, une demande d'autorisation mentionnant les dates, les lieux et les horaires.

Avec nos meilleures salutations.

**Réjane Descoeudres**

Département de la sécurité, de  
la police et de l'environnement  
Secrétariat général  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14  
Case postale 3962  
1211 GENEVE 3

Tél. +41 (0)22 327 92 37  
Fax +41 (0)22 327 92 25

---

**De :** Secrétariat CGAS [mailto:info@cgas.ch]

**Envoyé :** mardi, 5. juillet 2011 12:45

**À :** Descoeudres Rejane (DSPE)

**Objet :** CGAS 4 - demande d'autorisations pour récolter des signatures en faveur du REFERENDUM contre la loi modifiant la loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10) (Manifestations à potentiel violent) du 9 juin 2011 (10615)

DSPE - GE SG  
Département de la sécurité, de la police et de l'environnement  
Secrétariat général  
rue de l'Hôtel-de-Ville 14  
case postale 3962  
1211 Genève 3

05/07/2011

demande d'autorisations pour récolter des signatures en faveur du REFERENDUM contre la loi modifiant la loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10) (Manifestations à potentiel violent) du 9 juin 2011 (10615)

Madame, Monsieur,

Le comité référendaire pour l'objet en titre a élu domicile auprès du Secrétariat de notre Communauté et m'a imparti la charge de solliciter pour lui-même et ses composantes\* des autorisations auprès de nos autorités cantonales pour récolter des signatures sur le domaine public.

Bien que nos équipes vont se conformer au Règlement d'exécution de la loi sur les manifestations sur le domaine public (RMDPu F 3 10.01 )

Art. 5 Distribution d'écrits et récolte de signatures

La distribution ou la vente d'écrits ou d'autres supports d'expression de la liberté d'opinion, ainsi que la récolte de signatures à l'appui d'une initiative populaire, d'une demande de référendum ou d'une pétition, ne sont pas soumises à autorisation lorsqu'elles sont effectuées par une ou des personnes isolées en dehors d'installations fixes.

nous croyons nécessaire toutefois de vous informer que nous allons exercer nos droits politiques prochainement et ce jusqu'au dimanche 30 juillet 2011.

Nos personnels savent qu'ils ont l'obligation de ne pas entraver le libre accès aux établissements proches de leur action de récolte, et de laisser les lieux exempts de tous débris.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre parfaite considération.

\* liste en pied de <http://www.cgas.ch/SPIP/spip.php?article1883>

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS  
Communauté genevoise d'action syndicale - Terreaux-du-Temple 6 - 1201 Genève  
022 731 84 30 téléphone - [info@cgas.ch](mailto:info@cgas.ch)